

Les Bois, le 14 novembre 2007

*Avis officiel No 16/2007*

**TRIAGE FORESTIER LES BOIS**

p.a. Adrien Cattin  
2336 Les Bois

1. **Réservation de bois de feu**  
(délai pour réservation : fin mars 2008)  
au moyen du bulletin de commande  
ou au no. de téléphone 079/449.24.43

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Rue : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

		Quantité	Date de livraison souhaitée
a) Bois préparé en stères	feuillu	_____ st	_____
b) Bois préparé en vrac	feuillu	_____ st	_____

2. **Commande de sapins de Noël**

Comme ces dernières années, vous pouvez réserver votre sapin de Noël auprès du garde-forestier, M. Adrien Cattin, ceci jusqu'au **7 décembre 2007**, au moyen du bulletin de commande ci-dessous, au n° de tél. 032/961.13.50 ou 079/449.24.43.

La vente aura lieu **le samedi 15 décembre 2007 dès 10 h 00** à la remise communale du Bas du village.

**Le garde-forestier :**  
Adrien Cattin

✂-----

**Bulletin de commande - Sapins de Noël**

Nombre : \_\_\_\_\_ Grandeur : petit 12.-  
moyen 15.-  
grand 18.-

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Rue : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_

⇒ VOIR AU VERSO

## Fermeture du bureau communal

Nous vous informons que, durant la période des fêtes de fin d'année, l'administration communale et l'agence communale AVS seront fermées

**du vendredi 21 décembre 2007 à 17h00 au vendredi 4 janvier 2008.**

Réouverture du bureau communal le lundi 8 janvier 2007.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année.



## Accords Bilatéraux

Les dispositions relatives aux accords bilatéraux concernant le séjour des citoyens étrangers nous obligent à avoir une information absolument complète de la part des propriétaires d'immeubles qui louent des appartements.

Aussi, le Conseil communal rappelle aux propriétaires d'immeubles qui louent des appartements qu'ils doivent annoncer tous leurs nouveaux locataires au contrôle des habitants dans un délai de 14 jours. Les départs doivent également être communiqués sans délai.

Cette information est particulièrement importante en ce qui concerne l'imposition des personnes frontalières qui séjournent durant la semaine dans notre Commune.

D'avance, le Conseil communal vous remercie de votre collaboration.



*Suite*

## Ouverture prochaine de la crèche communale

La réalisation de la crèche communale prend enfin forme. L'avancée des travaux suit son cours, le bâtiment sera sous toit cette année encore et l'ouverture officielle est prévue pour le mois de **mai 2008**.

La crèche des Bois se profile comme un lieu d'accueil privilégié et elle constitue une amélioration notoire des infrastructures mises à disposition des enfants et des familles de la Commune et de la région. De manière à ce que le projet de crèche communale devienne une réalité, il est temps de lui donner un nom. Dans ce but, les enfants de l'école du village ont été sollicités par le biais de leurs enseignants.

Parmi les noms proposés, quatre ont été retenus. Le Conseil Communal souhaite associer la population des Bois à l'identification de leur crèche appelée à devenir un nouvel atout majeur de la vie locale et vous sollicite pour participer au choix de son appellation.

Le talon réponse ci-dessous est à retourner au bureau communal  
jusqu'au 30 novembre 2007

Merci de cocher un seul nom

% -----

Talon – réponse

Pour la crèche communale des Bois, je/nous choisis/sons le nom suivant :

- |                  |                          |
|------------------|--------------------------|
| A CLOCHE-PIED    | <input type="checkbox"/> |
| CROQUE-POMME     | <input type="checkbox"/> |
| LES TROIS SAPINS | <input type="checkbox"/> |
| LA CACHETTE      | <input type="checkbox"/> |

**CONSEIL COMMUNAL LES BOIS**